

# Agnès Florin, professeure émérite en psychologie de l'enfant - Besoins fondamentaux des enfants

TRAVAUX

PUBLIÉE LE 16/09/2025

Saisine liée :

SATISFAIRE LES BESOINS FONDAMENTAUX DES ENFANTS ET GARANTIR LEURS DROITS, DANS TOUS LES TEMPS ET ESPACES DE LEUR VIE QUOTIDIENNE

Formation de travail liée : COMMISSION ÉDUCATION, CULTURE ET COMMUNICATION

Professeure émérite en psychologie de l'enfant et de l'éducation à l'Université de Nantes

Agnès Florin, professeure émérite en psychologie de l'enfant et de l'éducation à l'[Université de Nantes](#), a été auditionnée par la Commission Éducation, culture et communication dans le cadre de la saisine : "Satisfaire les besoins fondamentaux des enfants et garantir leurs droits, dans tous les temps et espaces de leur vie quotidienne".

## Repenser la place des enfants dans la société : garantir leur équilibre et leur droit au temps

Favoriser le développement optimal de chaque enfant, quelles que soient les contraintes qui pèsent sur lui, constitue un enjeu central des politiques publiques. Agnès Florin, professeure émérite en psychologie de l'enfant et de l'éducation a rappelé l'importance de penser globalement les conditions d'épanouissement des enfants :

« *L'enjeu est de favoriser le développement optimal des enfants, quelles que soient les contraintes socio-économiques, familiales ou de santé, physique comme mentale.* »

Angès Florin a insisté sur la nécessité de respecter les **rythmes biologiques** et les **besoins fondamentaux** des enfants. Cet équilibre passe par la reconnaissance de la diversité de leurs temps de vie :

« *Les enfants ont besoin d'équilibre entre les temps : du temps contraint et du temps libre, du temps individuel et du temps collectif, du temps pour soi et du temps avec les autres, du temps d'activité et du temps de repos, du temps pour ne rien faire, pour rêver, pour imaginer.* »

Cette approche globale appelle une articulation entre plusieurs politiques publiques : **familiale, éducative, culturelle, sportive**, mais aussi **urbaine et territoriale**.

*« Le respect des rythmes des enfants renvoie à différentes politiques publiques : politique familiale, d'éducation formelle et non formelle, de la ville et des territoires, notamment pour l'accès sécurisé à des espaces publics dont nous manquons beaucoup dans certains territoires. »*

---

## Des enfants “d’intérieur” : un symptôme de villes peu adaptées à leur présence

L'évolution des modes de vie et l'organisation des espaces urbains tendent à éloigner les enfants des lieux extérieurs.

*« On dit qu'il n'y a plus d'enfants à l'extérieur. Il n'y a plus d'enfants dans les villes. Où sont les enfants ? On a des enfants dits d'intérieur », explique Agnès Florin.*

Cette situation pose la question de l'**aménagement urbain** et de l'**accès à des espaces publics adaptés**. Les contraintes professionnelles et économiques des adultes pèsent également sur l'organisation des temps familiaux, limitant les possibilités d'activités partagées.

*« On ne peut pas se résoudre à ce que les sorties partagées entre un enfant et ses parents se résument au samedi après-midi dans une galerie marchande. »*

Des initiatives locales montrent pourtant qu'il est possible de concevoir des espaces ouverts, ludiques et gratuits, pensés à la fois pour les enfants et leurs parents.

*« Certaines villes ont mis en place des espaces ludiques à la fois pour les enfants et pour les parents, avec des parcours sportifs en accès libre. C'est cela qu'il faut encourager. »*

---

# Redonner leur place et leur voix aux enfants

Agnès Florin a également souligné un enjeu démocratique : celui de la **prise en compte de la parole des enfants** dans la construction des politiques qui les concernent.

« *Les enfants sont les experts de leur propre vie en tant qu'acteurs sociaux. Il est temps de prendre en compte leur parole, comme on a appris à le faire pour les adultes.* »

Malgré la **Convention internationale des droits de l'enfant**, inscrite au programme scolaire, la connaissance et l'appropriation de ces droits demeurent insuffisantes :

« *À peine la moitié des enfants ont entendu parler de la Convention internationale des droits de l'enfant.* »

---

## Un appel à repenser la société à hauteur d'enfant

Garantir le développement harmonieux de l'enfant, c'est repenser la société pour lui offrir du **temps**, de l'**espace** et de la **voix**. Cela suppose de coordonner les politiques publiques, d'adapter les villes et de promouvoir une culture de l'écoute.

« *Repenser la place des enfants dans notre société, c'est reconnaître qu'ils ne sont pas seulement à protéger, mais aussi à entendre. Ils ont beaucoup à dire sur notre vie commune à l'école, dans la ville, dans les loisirs.* »

[Voir la vidéo](#)